Patrimoine naturel, culturel, bâti du Var

Maison de la céramique TERRA ROSSA

Au coeur de la Provence, une célébration des arts de la terre et du feu.

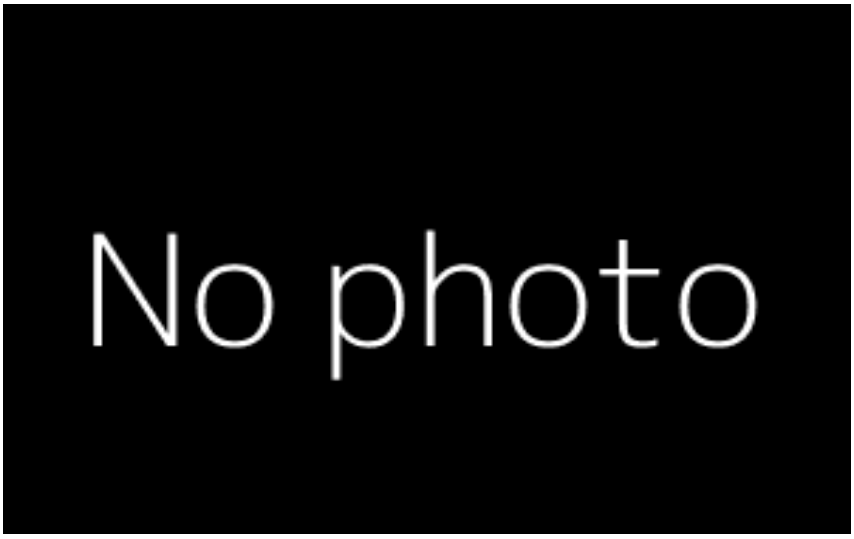

INFOS PRATIQUES

Territoire(s) de valorisation : CA DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION

Commune(s) : Salernes

Pratique : Patrimoine naturel, culturel, bâti

Type d'usage : Musée

Thèmes : Balade en famille, Histoire et patrimoine

DESCRIPTIF

Cet ensemble architectural de 3 800 m² a été conçu et réalisé par Jean-Michel WILMOTTE dont les créations sont largement connues au plan international. Il a conçu plusieurs musées majeurs tant en Europe que sur les autres continents.

Les jardins sont l'œuvre de Jean MUS.

La Maison de la Céramique Architecturale, qui a été dénommée Terra Rossa, réunit trois vocations :

- **Sauvegarder la mémoire**
- **Promouvoir les productions locales**
- **Célébrer l'expression contemporaine des céramistes créateurs**

CARTE

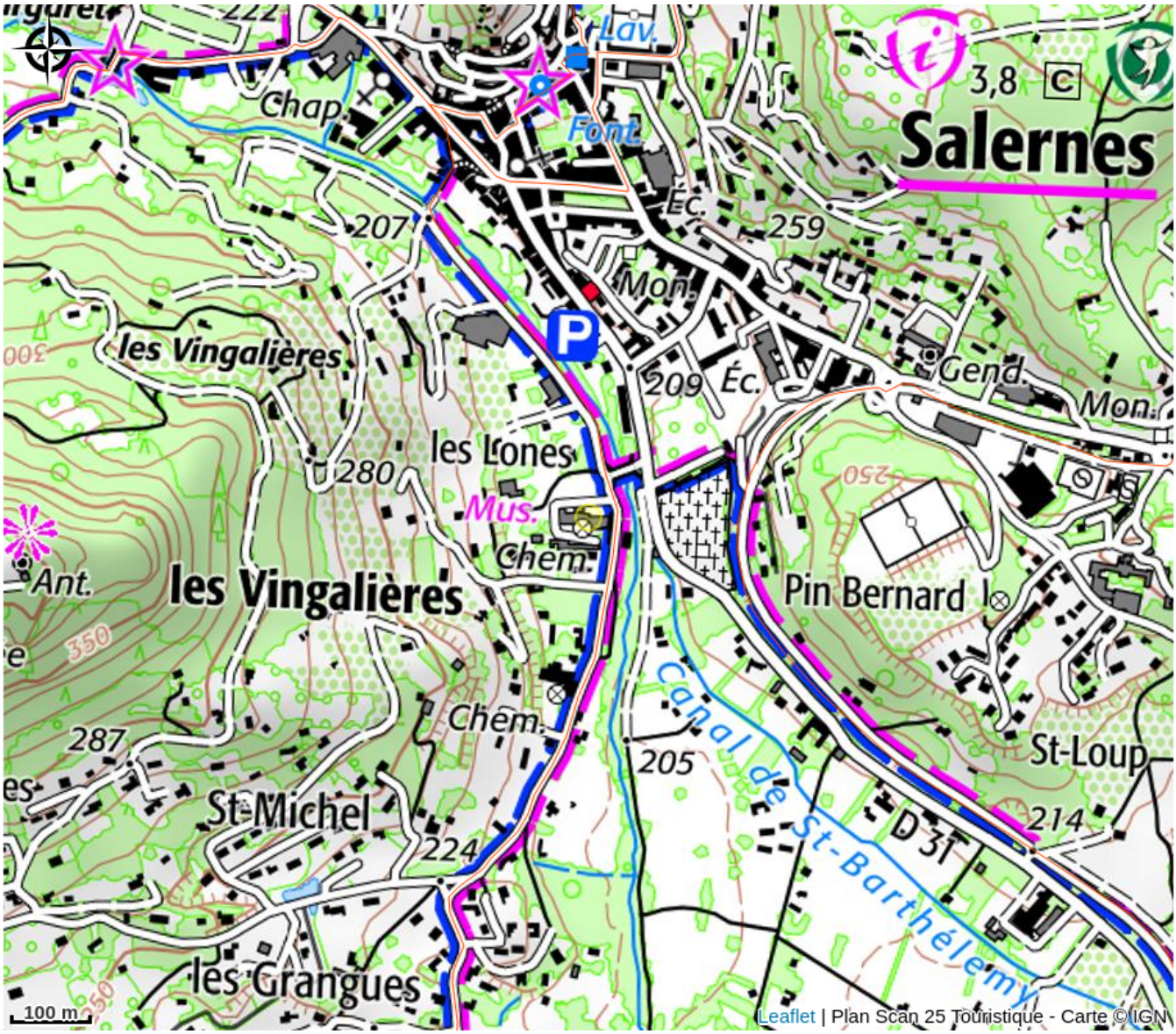

Salernes
3,8
Chap.
Lav.
Font.
Éc.
259
207
Mon.
P
les Vingalières
209
Éc.
Gend.
Mon.
les Lones
280
Mus.
Chem.
Ant.
les Vingalières
Pin Bernard
350
Chem.
287
205
Canal de St-Barthélemy
St-Loup
St-Michel
224
D 31
214
les Grangues
100 m
Leaflet | Plan Scan 25 Touristique - Carte © IGN

LES RECOMMANDATIONS



interdiction de fumer et faire du feu

cueillette interdite

bivouac interdit

Emporter vos déchets

Vérifier la météo

La nature ne s'enrichit pas de nos déchets: merci de les emporter avec vous. La réponsabilité des usagers est engagée si les règles de sécurité de base ne sont pas respectées.

LES ÉQUIPEMENTS

CONTACTS UTILES

Tél : 04 98 10 43 93







LE DÉPARTEMENT

Pilote d’un développement maîtrisé des sports de nature, le Département du Var vous propose une offre éco-sportive en lien avec les dynamiques locales, sous l’égide des fédérations françaises sportives.
La pratique de sports de nature est un vecteur de découverte des richesses environnementales et patrimoniales du Var. La promotion d’un tourisme sportif proche de la nature est construite autour d'une offre accessible, équilibrée et responsable.
Le Département s'investit, avec des moyens techniques et financiers, pour améliorer le confort des utilisateurs dans leur pratique sportive, développer l'attractivité des sites et veiller à leur préservation.